

Monsieur le Sous-préfet,  
Messieurs les Conseillers Généraux,  
Mes Chers Collègues élus communautaires,  
Chers anciens élus,  
Monsieur le Directeur des services,  
Mesdames et Messieurs les salariés de la Communauté de Communes,  
Chers partenaires et autorités invités,  
Chers amis,

Tout d'abord, merci à vous pour votre présence qui est un signe indéniable de votre attachement à notre institution communautaire...

Merci à Jean-Paul NIGAUT pour ses propos toujours très empreints de simplicité et d'humanité.

Merci à Philippe, notre Directeur, et à toute son équipe pour le travail effectué dans les services du Pays du Coquelicot pour mettre en application les décisions prises par notre assemblée communautaire.

Comme chaque année, cette rencontre, que nous voulons dans un cadre amical, est l'occasion de jeter un œil dans le rétroviseur de l'année 2009 et d'avoir les yeux grands ouverts sur les perspectives 2010.

Mais avant cela, je souhaite que nous ayons ensemble une pensée émue pour nos amis haïtiens.

Depuis plusieurs jours, nous découvrons, notamment via nos écrans de télévision, l'ampleur et l'horreur des conséquences humaines et matérielles de ce séisme.

Ce drame me touche beaucoup car il frappe l'une des populations les plus précaires de notre planète et ce malheur rajouté au malheur fait que je souhaitais que ce soir nous pensions à eux et que ce soit aussi, pour chacun d'entre nous, un rappel à l'humilité et au discernement des vrais problèmes de la vie.

Et puis, au fond, sans esprit polémique, c'est aussi un rappel à la nécessaire solidarité entre les hommes et les femmes d'une même petite planète.

Devant un tel désastre, devant de telles images, devant tant de pleurs d'enfants ayant perdu leurs parents ou de parents ayant perdu leurs enfants, je me dis que certains débats identitaires nationaux apparaissent bien fades et bien déplacés.

Alors que s'est il passé et que se passera t-il dans ce petit coin planétaire qu'on appelle le Pays du Coquelicot ?

Permettez moi d'y répondre, comme chaque année, en utilisant comme plan d'intervention chacun de mes vice-présidents.

En procédant ainsi, cela me permet de vérifier qu'ils sont tous là et d'évoquer la panoplie complète de nos compétences... mais cela me permet avant tout de vous dire également que notre bureau communautaire est avant tout une équipe d'amis qui, au-delà de divergences légitimes et ponctuelles, travaillent main dans la main au service des 27 000 habitants de la communauté de communes.

Fort de mes deux décennies d'expérience exécutive, je suis de + en + convaincu que l'esprit d'amitié, de complicité, de confiance et de franchise, dans une assemblée (et à fortiori dans un bureau communautaire) est et sera de plus en plus primordial pour piloter une collectivité locale.

Je l'ai d'ailleurs dit à Edouard Balladur qui, comme vous le savez, a été missionné par le Président de la République pour animer un groupe de travail chargé de faire des propositions de réformes de notre organisation territoriale.

Cette demande de réforme est d'ailleurs plébiscitée par 83% des français qui jugent, à juste titre, me semble-t-il, que notre organisation est trop compliquée !

D'ailleurs, comment leur donner tort quand on sait que nous rivalisons de métaphores culinaires (millefeuilles, lasagnes...) pour décrire cet empilement de structures administratives qui s'est installé au fil du temps dans notre pays : communes, communautés de communes, syndicats à vocation unique ou à vocation multiple, syndicats mixtes (ouverts ou fermés...), pays, départements, régions, Etat et Europe !!!

Telle est la géologie de notre organisation car vous avez bien compris qu'on rajoute des couches et des strates sans jamais en supprimer...

Cette réforme territoriale va bien entendu nous concerner directement et ce au travers de ses trois objectifs.

Le premier étant de simplifier en regroupant les collectivités autour de deux pôles : un pôle départements-régions et un pôle communes-intercommunalités.

Pour le premier, il y aura à partir de 2014, 3000 conseillers territoriaux qui se substitueront aux 6000 conseillers généraux et régionaux actuels.

Ces conseillers territoriaux siégeront à la fois dans les conseils généraux et dans les conseils régionaux.

Il y aura donc un même élu pour deux collectivités locales, ce qui devrait contribuer à une plus grande rapidité des décisions et au bon sens des économies d'échelle.

Pour le deuxième pôle (interco et communes), il y aura un renforcement de la démocratie locale puisque la population votera directement pour ses conseillers communautaires au moment du vote des municipales.

Sur le bulletin de vote des municipales, il sera en effet clairement fléché qui siégera, pour représenter la commune, au conseil communautaire.

Ce système me paraît bien car il augmente l'aspect démocratique sans pour autant créer un scrutin intercommunal spécifique, source potentielle d'incompatibilités et d'affrontements entre des vainqueurs (ayant la majorité) et des perdants se sentant un devoir d'opposition.

Pour le vivre de l'intérieur, et pour en revenir à mon propos de départ, l'intercommunalité doit rester un sanctuaire de consensus et il faut donc éviter de la politiser par une échéance spécifique d'affrontement.

C'est une réforme qui fait grincer des dents... je l'entends souvent au cours des différentes cérémonies de vœux mais y a-t-il une réforme dans notre pays qui ne fasse pas grincer des dents ?

Je me souviens des débats animés que nous avons eus lorsqu'il s'agissait d'enclencher l'intercommunalité... Certains me disaient « n'aborde pas le sujet maintenant...ça fâche, tu vas te faire taper sur les doigts... ».

Parler de communauté de communes, c'était à un moment donné presque un gros mot.

Et pourtant on l'a fait, et même bien fait....

J'ai même remarqué que ce sont généralement ceux qui n'en voulaient pas qui aujourd'hui en attendent le plus...

Alors j'en reviens aux vice-présidents pour vous parler rapidement de nos actions et de nos projets...

Avec Michel Wattelain, outre la gestion quotidienne de la maison communautaire (Michel c'est notre questeur...), nous travaillons activement à la réalisation de la fameuse ZAC de l'Aéropôle de Picardie.

Je vous rappelle, si besoin en était, que cette espace économique, compris entre l'aéroport Albert-Picardie et l'établissement Aerolia, s'étalera sur une centaine d'hectares dont l'aménagement sera naturellement réalisé par phases successives.

La première, dont les travaux physiques de chantier démarreront dans tout juste une année, concernera à la fois le bas de la Zac (près d'Aerolia) et le côté droit c'est-à-dire le long de la route menant à l'aéroport.

Les délais de réalisation sont longs et Michel pourrait vous expliquer en détails la cohorte de procédures nécessaires avant de voir une pelleteuse arriver sur une zone industrielle.

Entre le moment où on décide de faire et le moment où on vend un premier terrain, il faut compter entre 30 et 36 mois... et en ne perdant pas de temps...

C'est lourd mais c'est ainsi, n'est-ce pas M. le sous préfet ?

C'est la règle des 5 C qui s'applique...

Vous ne connaissez pas la règle des 5C ?

« C'est Con mais C'est Comme Ca ! ».

Alors concrètement, sur la partie basse, côté Bécordel, une vingtaine d'hectares est pré affecté à Aerolia pour ses développements futurs (que ce soit des développements endogènes ou partenariaux) et, côté route de Bray, nous travaillons à l'implantation du fameux Centre de Transfert de Technologie Robotique et Composite et d'un hôtel d'entreprises sur le quel planche actuellement la CCI d'Amiens-Picardie.

Puisque je mentionnais l'Aéroport, sachez que l'aérogare sera opérationnelle à la fin de ce premier trimestre, ce qui nous permettra probablement d'accueillir au printemps nos premiers « touristes britanniques volants ».

Cette aérogare comprend une zone publique pour les arrivées et départs, un espace avec distributeurs de boissons, un stand de présentation des attraits du pays du Coquelicot, un stand location de voitures, des sanitaires, un endroit pour les enregistrements, une zone embarquement et débarquement avec contrôle douanier et une salle d'attente.

A l'extérieur il est prévu un parking d'une trentaine de places pour les VL, 4 ou 5 emplacements de bus et des places pour les taxis et navettes vers hôtels.

L'aéropôle de Picardie est donc en pleine mutation surtout si l'on prend en considération également l'immense chantier que représente l'actuelle **construction du bâtiment de la chaîne de production du nouveau long courrier A350.**

Je ne sais pas si vous êtes déjà passés devant ce chantier mais c'est un chantier vraiment très impressionnant.

Je profite de ces propos pour saluer la présence du Président d'Aerolia, Christian Cornille, et celle du directeur du site, Jean Luc Sturlese.

Mais l'économie ce n'est pas que l'aéronautique, c'est aussi la machine outil, secteur qui souffre actuellement...

**c'est aussi l'hydraulique, et là aussi, de gros investissements sont en cours notamment chez Douce-Hydro, 4<sup>ème</sup> constructeur mondial sur son marché.**

**Oui, au pays du Coquelicot, nous n'avons pas renoncé à avoir une vraie ambition industrielle.**

L'économie, c'est aussi la plasturgie, secteur structurellement en développement...

L'économie, c'est l'agriculture

et l'économie, c'est aussi un tissu de près de 400 entreprises artisanales et commerciales réparties sur 53 communes du Pays du Coquelicot qui en compte 62.

A ce sujet, je souhaite vous dire un mot, comme je l'ai fait l'année dernière, sur une opération qui ne fait pas de bruit mais qui marche très fort et dont l'impact pour l'économie artisanale est très bénéfique.

Il s'agit de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat.

La première opération, rappelez vous, s'était déroulée sur 3 ans de Janvier 2005 à Décembre 2007, et avait permis la réhabilitation de 459 logements dont 102 locatifs.

Cette opération avait généré plus de 5 millions d'euros de travaux réalisés, pour les 2/3, par des artisans des 62 communes du Pays du Coquelicot.

Face à un tel succès, nous avons demandé à l'Etat, avec le vice président concerné Jean Paul Devauchelle, un renouvellement de l'opération et nous avons été entendus puisque en juillet 2008, une nouvelle OPAH a été relancée pour 3 ans.

Et cette seconde OPAH connaît le même succès que la 1ère.

Nous en sommes à mi parcours et les objectifs finaux sont déjà atteints et même dépassés puisque 268 logements de propriétaires occupants ont été aidés (pour un objectif initial de 150 sur 3 ans).

Les subventions totales octroyées s'élèvent à près de 900 000 € sur un montant de travaux de plus de 2 millions d' €, dont les deux tiers réalisés là encore par des artisans du Pays du Coquelicot.

En 2010, nous devons donc solliciter nos partenaires financiers et notamment l'ANAH pour obtenir des crédits supplémentaires.

Autre compétence communautaire générant directement de l'activité économique, c'est celle de la gestion de la voirie communautaire managée par le vice président Marcel Herbet.

Les différents programmes d'investissement entrepris depuis 2003 nous ont permis de moderniser 62 km de voirie d'intérêt communautaire sur les 130 km que nous avons en compétence, et 41 communes ont été concernées par ces travaux.

En 2010, cet effort sera poursuivi, un crédit de 300 000 € ayant été proposé au budget.

Il appartiendra à la commission, avec le concours d'un bureau d'études, de déterminer les priorités du nouveau programme.

En 7 ans, nous avons rénové la moitié de notre voirie communautaire pourtant longue, une fois de +, de 62 kilomètres.

L'économie, c'est enfin le tourisme.

Et là, n'est-ce pas cher Franck Beauvarlet, les choses ont continué à bien bouger en 2009.

Avec l'aéroport,

avec le nouvel hôtel IBIS,

avec l'auberge de jeunesse internationale,

avec l'extension enclenchée du musée « Somme 1916 »,

avec notre partenariat très actif entre Ypres et le Pays du Coquelicot

avec nos circuits de randonnée de plus en plus fréquentés,

avec l'ouverture du site des marais de Méricourt sur Somme,

avec le très beau projet du conseil général sur Eclusier-Vaux,

le Pays du coquelicot (je l'avais dis l'année dernière) se donne les moyens de son ambition touristique !

Et c'est la raison pour laquelle il y a quelques semaines, en Décembre, nous avons transformé l'organisation associative de l'Office de Tourisme en Etablissement Public.

Nous avons jusqu'à présent un fonctionnement à trois têtes :  
une commission tourisme de la communauté de communes (détenant les cordons de la bourse),  
un conseil d'administration d'Office de Tourisme présidé par Gilbert Gouilleux que je salue et remercie à nouveau  
et enfin les acteurs professionnels vivant de l'activité touristique.

Je vous rappelle, si besoin en était, que le tourisme est en France le premier secteur de l'économie française avec 7% du PIB, c'est à dire 2 X + que la filière automobile.  
Le tourisme, c'est un million d'emplois directs et 2 millions d'emplois indirects...  
Tout cela s'explique par le fait que la France est la première destination touristique du monde en captant à elle seule 80 millions de touristes étrangers par an, soit 10% du marché mondial.

Avec ce fameux établissement public, nous regroupons dans une même instance décisionnelle ces 3 forces politique, associative et économique.

Cela va nous permettre de décider plus vite et de décider plus juste car je rappelle que, là comme ailleurs, les données bougent et qu'on ne peut plus appréhender ce marché comme on l'appréhendait encore il y a 10 ans.

Je prends un exemple qui est celui de la révolution Internet.

On ne peut pas se désintéresser des nouveaux réseaux sociaux que sont Face book avec un milliard d'échanges par jour, Flickr avec 4 milliards de photos, ou encore YouTube avec un milliard de clips visionnés chaque jour.

Ce sont les médias d'aujourd'hui... les autres médias ne font plus le poids...

C'est ce qu'on appelle le bouche à oreille mondial 1000 fois plus efficace qu'un pub 4 sur 3 !  
Toujours avec Internet, et j'en termine par là, 60% des réservations touristiques se font via le net.

Il faut donc s'y mettre en promouvant nos séjours par le net et les facturant par le net.

En parlant d'Internet, la transition est toute faite pour évoquer maintenant notre compétence jeunesse à travers les Centre de Loisirs...

Car nos jeunes sont de fervents utilisateurs de ces nouvelles technologies en tout cas ils sont plus prompts à les utiliser que le vice président concerné Jean Paul Nigaut pourtant adepte du portable...

2009 a été, mon cher Jean Paul, une année charnière pour 2 raisons :

- La première est que les effectifs de fréquentation des centres de loisirs estivaux ont été stables après 3 années de forte évolution. Ce qui veut probablement dire que nous sommes arrivés à une capacité d'accueil maximum au regard du potentiel de notre population. Ce sont encore plus de 1230 enfants qui ont fréquenté nos structures ouvertes de 4 à 18 ans. Et ce sont 160 postes mensuels d'animateurs qui ont été générés pour ces accueils pédagogiques.
- La seconde raison est technique. En effet, nous avons mis en place le prélèvement automatique pour le règlement des inscriptions sur Albert. Pour cette 1<sup>re</sup> mise en œuvre, tout n'a pas été parfait mais cela laisse entrevoir les multiples possibilités de cette technologie et signe, là aussi, l'arrivée du web dans nos outils quotidiens de gestion des services aux administrés.

Pour la jeunesse, nous avons également fait du sur mesure avec les z'ateliers ados...

Des jeunes sont allés en stage auprès d'un restaurateur à Etinehem,

D'autres ont découvert les secrets de la magie,

D'autres se sont formés au self défense, à l'escalade, au rock ou ont même décollé de l'aéroport avec l'aéroclub Albert-Méaulte.

Ces ateliers restent dans la logique de l'offre mais le projet de Maison de la Jeunesse qui verra le jour à la fin de l'année sur Albert a comme objectif d'inverser la tendance et d'entrer dans une période de concertation plus importante avec les jeunes du territoire pour mettre en place des projets émanant d'eux.

Un mot maintenant sur la culture et spécifiquement sur nos deux compétences que sont la musique et la lecture, deux compétences suivies par le vice président Marcel Guyot.

Là aussi quelques chiffres sur ces 2 volets culturels :

Les écoles de musique communautaires accueillent un peu plus de 300 élèves répartis dans les centres d'Albert, de Bray-sur-Somme et d'Acheux.

Une large diversité dans le choix des disciplines est toujours offerte aux élèves avec 13 instruments différents, sans oublier les tout-petits avec le jardin musical, la formation musicale et la classe de chœur « Le chœur du Pays du Coquelicot », auquel n'est toujours pas inscrit Marcel.

Les concerts d'élèves de 2010 seront toujours gratuits afin de permettre au public de découvrir les prestations des classes d'instruments et se dérouleront dans diverses communes du Pays du Coquelicot.

En ce qui concerne les bibliothèques, nous allons au cours de l'année intensifier les animations afin d'attirer de nouveaux publics dans les bibliothèques intercommunales d'Albert, de Miraumont et de Bray-sur-Somme.

Sachez également que les catalogues des bibliothèques viennent d'être mis en ligne, là aussi, le net a bousculé nos habitudes...

Je continue à balayer nos compétences (et c'est le cas de le dire...) en vous disant un mot sur l'environnement suivi de près par le vice président concerné Gérard Houssé.

En 2009, ce sont de nouveaux marchés qui ont été passés pour une durée de 5 ans pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Des économies ont ainsi pu être réalisées, et en 2010, malgré la Taxe Générale Activités Polluantes qui passe de 13 € à 17 € la tonne et l'arrivée de la taxe carbone qui vont toutes deux peser dans nos dépenses pour près de 45 000 euros, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera maintenue au taux de 13,4 %, comme c'est le cas depuis la prise de compétence par notre institution communautaire.

Des investissements seront proposés dans les prochains mois par la commission concernée pour sécuriser le site de la déchèterie et pour en sécuriser l'accès.

Par ailleurs, nous souhaitons à terme construire un nouveau bâtiment sur le site du quai de transfert pour y loger tous nos véhicules et installer à proximité une aire de lavage de ces mêmes véhicules

Enfin, toute dernière compétence, celle qui permet de faire connaître les autres compétences, la compétence Communication animée par le vice président concerné Jean Luc Fourdinier.

Quelques infos rapides là aussi:

- Le nouveau site Internet du Pays du Coquelicot va voir le jour très prochainement.
- Dans cette interface numérique, il est ainsi prévu de développer dans l'année des fonctionnalités innovantes : trois exemples
  - Il y aura un accès sécurisé destiné aux élus communautaires souhaitant accéder à certains documents administratifs internes, aux convocations des Conseils Communautaires ou des commissions.
  - 2<sup>ème</sup> exemple : via Somme Numérique, nous proposerons aux communes la possibilité de faire un site Internet gratuitement ;
  - enfin dernier exemple, il est prévu la mise en place d'un espace photo et vidéo participatif dans lequel les habitants auront la possibilité de prendre ou de déposer des documents, de créer des fonds d'écran, des écrans de veille, etc... et tout cela bien entendu à l'effigie de notre territoire.

Mes chers amis,

Il est temps pour moi de conclure ce discours et ce rapide survol de nos compétences.

L'année qui s'ouvre sera une année difficile sur le plan économique et donc sur le plan social. De nombreuses entreprises, en particulier dans les TPE et les PME, ont asséché leur bas de laine et commencent à rencontrer de sérieuses difficultés de trésorerie.

Même si les flux économiques se réchauffent, il est clair que 2010 sera une année encore froide et au mieux légèrement tiède.

Cette morosité ambiante pourrait nous inciter, comme je l'avais dit l'année dernière, à nous mucher et à attendre que le mauvais temps passe...

Mais ce n'est pas le genre de la maison.

Je pense que râler, bougonner, chercher des coupables ne font pas avancer le « schmilblick » comme disait Coluche !

Je ne suis pas un grand cycliste mais je sais que quand le vent est contraire, il faut pédaler plus fort et parfois se mettre en danseuse pour garder la même allure...

J'ai donc demandé à tous ceux qui travaillent autour de moi, et notamment aux vice présidents de la com de com, de se mettre en danseuse...

Je n'ai pas dit de s'habiller en danseuse, cher Jean Paul...

Remarque je peux t'avoir un contrat pour le p'tit baltar.

Pour revenir à des choses sérieuses, certains ont même tendance à nous conseiller l'attentisme, histoire finalement de rajouter de la crise à la crise...

notamment à la veille d'une réforme importante concernant la Taxe Professionnelle, principale ressource, pour ne pas dire exclusive ressource, de notre collectivité....

C'est vrai que pour les 1200 groupements à fiscalité propre ayant choisi le système TPU, c'est-à-dire la spécialisation fiscale des intercommunalités sur l'impôt économique local, le sentiment d'inquiétude est légitime.

Ceci dit, nous savions tous depuis longtemps que cet impôt sans cesse réformé était condamné.

Ceux qui jouent aujourd'hui les vierges effarouchées ou qui s'amuse par mimétisme à crier avec les loups ont soit un problème de mémoire, soit des arrières pensées très circonstanciées.

Nous savons tous depuis longtemps que la TP est une morte en sursis... Les réformes à répétition l'avaient déjà condamnée. Depuis 30 ans, elle a subi près de 70 modifications législatives.

Elle était trop mal répartie entre les facteurs de production et les types d'activité, certains secteurs comme l'industrie payant trop alors que d'autres ne payaient quasiment rien car peu capitalistiques.

Cette réforme s'inscrit donc dans la logique des précédentes et notamment de celle menée par DSK en 1999 qui avait supprimé la part « salaires » dans l'assiette de la taxe professionnelle.

Cette fois-ci, c'est la part assise sur les investissements qui est supprimée pour lutter contre les délocalisations et pour améliorer la compétitivité des entreprises.

Depuis 1995, la part de marché de l'industrie française a chuté de 17% à l'échelle mondiale (contre 2% en Allemagne).

En 15 ans, l'industrie française a perdu 500 000 emplois, l'exemple de la production automobile est frappant et il nous concerne directement dans notre département.

En 1980, la France produisait sur son territoire 3 millions de voitures (10% de la production mondiale). En 2007, la France a produit 2,5 millions de voitures et cela représente 5% de la production mondiale.

En disant tout cela, je ne vous dis pas que je n'ai pas d'inquiétude... et au parlement nous veillons à ce que les collectivités y retrouvent leur petits car elles contribuent elles aussi massivement à l'investissement dans le pays... mais on ne peut pas dénoncer à l'avance et sur le fond une mesure, par ailleurs présente dans les projets des principaux candidats à l'élection présidentielle.

Ce qui me paraît important, c'est qu'il y ait le maintien d'un lien fort entre l'activité économique et les ressources du territoire... car il n'est bien sûr pas imaginable un seul instant que des territoires apathiques aient les mêmes retombées que des territoires dynamiques qui se retroussent les manches.

Les légitimes inquiétudes de nos collectivités ne doivent pas faire oublier l'objectif premier de cette réforme qui est de doper le dynamisme économique de notre pays.

Le maintien d'une taxe professionnelle dans un désert n'a pas beaucoup d'intérêt...

Je forme donc le vœu que 2010 soit une année de reprise sur le plan économique et qu'elle redonne force et confiance à ceux qui ont des projets.

Mes chers amis, je souhaite que 2010 apporte la santé et l'épanouissement à chacun d'entre vous, à ceux que vous aimez, à ceux que vous n'aimez pas assez, et aux 27 000 habitants du Pays du Coquelicot.

Je vous remercie de votre attention.